

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration de l'Association Québécoise de Reining tenue le 26 juillet 2017 à 19h00 – Conférence téléphonique

1. Ouverture de l'assemblée et constatation des présences

Il est proposé par Alain Allard, appuyé par Hélène Laverdière, que l'assemblée soit ouverte à 19h01.

Sont présents : Alain Allard, Mike Power, Richard Desnoyers, Hélène Laverdière, Jean-Denis Boucher, Vicky Deans, , Richard Desnoyers et Marie-Hélène Lachapelle.

Sont absente : Frédérick Beauvais, Éric Lapointe, Odette Brisebois, Manon Thivierge et Pierre Séguin

Vicky Deans agit comme présidente de l'assemblée et Marie-Hélène Lachapelle comme secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour – Assemblée régulière du conseil d'administration – Appel conférence

1. Ouverture de l'assemblée et constatation des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Possibilité de la tenue du CRI en 2018
4. Besoin spécifique pour cet événement
5. Implication de Ron Lubinski

Il est proposé par Richard Desnoyers, appuyé par Hélène Laverdière et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

3. Possibilité de la tenue d'un CRI en 2018

Alain Allard nous informe qu'il a eu une demande pour la tenue d'un CRI au printemps 2018. Il pourrait être intégré à l'horaire d'un concours régulier et probablement celui du mois de juin. Alain Allard suggère qu'on pourrait arriver le mercredi et faire 2 classes de CRI (jeudi et samedi), donc 2 chances de qualifications pour les cavaliers. L'objectif de cette classe est de qualifier des cavaliers pour le WEG.

Mike Power rappelle qu'en 2013, l'AQR avait eu un déficit de 3000\$ malgré 9000\$ en commandite. Mais Alain Allard répond que cette fois ça va être intégré à un concours régulier et il n'est pas obligatoire de mettre des bourses pour ces classes.

Les membres du comité sont d'accord pour la tenue du CRI lors du concours de juin et Vicky Deans va communiquer avec Mr Ron Lubinski pour connaître exactement son implication dans les frais du CRI.

4. Besoin spécifique pour cet événement

Alain Allard nous informe que 2 vétérinaires sont nécessaires pour les journées des classes du CRI. Un vétérinaire traitant et un FEI. De plus, un commissaire FEI doit être présent. C'est un juge FEI qui doit juger les classes. Une classe de CRI compte environ 10 chevaux et est d'une durée de 1 heure. L'AQR aurait besoin d'une journée supplémentaire et obtenir un FEI approval.

5. Implication de Ron Lubinski

Mr Ron Lubinski offre de payer la moitié des frais reliés à la tenue de cet événement et de préparer la paperasse nécessaire pour le CRI.

6. Date et lieu de la prochaine assemblée

À déterminer

7. Levée de l'assemblée

À 19h19, il est proposé par Alain Allard, appuyé par Hélène Laverdière et résolu à l'unanimité, de lever l'assemblée.

Vicky Deans
Président d'assemblée

Marie-Hélène Lachapelle
Secrétaire d'assemblée